

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Paul Sarrazin	1.1 Maire	25 244	12 622	71 745	7 672
Ginette Prieur	1.2 Conseiller	8 415	4 207		
Sylvain Roy	1.3 Conseiller	8 415	4 207		
Johanna Felmann	1.4 Conseiller	8 415	4 207		
Jacqueline Lussier Meunier	1.5 Conseiller	8 415	4 207		
Pierre Bernier	1.6 Conseiller	8 415	4 207		
Sylvain Goyette	1.7 Conseiller	8 415	4 207		
	2	75 734	37 864	71 745	7 672

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).